

FO rend hommage à Simone Poupinel, décédée le mois dernier.

Assistante de rédaction à Caen, Simone était toujours accueillante, souriante, gentille.

Synthèse FO du CE France 3 Nord-Ouest **décembre 2015**

Elu présent : François Ormain (Caen). Représentant syndical : Patrick Martin (Vanves)

Préavis de grève de l'antenne de Bretagne : la direction en appelle au dialogue social...les Organisations Syndicales aussi

Déposer un préavis de grève un jour d'élections est choquant selon la direction, les organisations syndicales ont pris en otage un collectif de travail et ont menacé l'antenne... Tel est le propos de la déclaration liminaire du directeur du pôle en ouverture de séance du CE de décembre. (Voir résolution des élus sur le bien-fondé de l'action de grève)

Il faut dire que les salariés n'ont pas grand choix pour défendre leur outil de travail et l'emploi face à une direction qui s'évertue à en réduire le périmètre et les moyens d'années en années.

Jusqu'où peut-on aller dans les mutualisations? Les locales doivent-elles fermer systématiquement pendant les vacances? Quel est le sens de cette politique éditoriale? Quelle place donner aux locales dans le PAF? Quel respect pour les salariés qui y travaillent?

Si les locales sont de trop dans le paysage audiovisuel, la direction doit clairement l'affirmer plutôt que d'en faire une variable d'ajustement économique et éditoriale.

A la veille du déploiement de l'espace métiers dans certains établissements test du réseau, FO a demandé à la direction d'étendre cette démarche aux locales. Il est temps de porter un regard attentif sur ces structures plébiscitées par le public (voir courrier ci-joint).

Budget 2016 en baisse

Le budget régional devrait baisser de 1,5% soit une économie d'1,1M d'euros.

Conséquence : moins 5 à 8 ETP sur le pôle. La direction usera encore du rabot, même si, dit-elle cela sera dans une moindre mesure par rapport à l'an dernier. Il faut dire que 2015 était l'année du PDV et sa charrette de 366 postes supprimés à FTV.

Les assises se poursuivent

Les assises de l'entreprise se font un peu attendre dans le réseau. Plusieurs sessions ont déjà eu lieu au siège parisien et dans les outre-mers. Après Vanves au mois de novembre, elles se déplaceront le 8 janvier à Rennes, le 22 à Orléans, le 28 à Nantes, le 1^{er} février à Rouen, le 3 à Caen.

FO espère que la direction s'inspirera de ces débats pour nourrir son plan stratégique et par conséquent le contrat d'objectifs et de moyens qu'elle devra négocier avec l'Etat. En espérant que ce contrat soit en adéquation avec les réalités sociales et économiques de l'entreprise et non une somme d'objectifs impossibles à tenir.

Un plan de formation 2016 en réduction

La commission emploi-formation s'est réunie en décembre dernier. Le budget formation 2016 s'élève à 192 000 euros, il se voit amputer de 10%. Les élus dénoncent une gestion de plus en plus centralisée. Résultat : un manque de visibilité sur les demandes individuelles, collectives et le réalisé des formations.

Selon la direction la formation se résume désormais au maintien dans l'emploi des salariés (octroi des compétences nécessaires) et aux besoins de l'entreprise. La direction informe que l'arrivée d'Imédia va impacter fortement la formation, on ne pourra pas tout faire dit-elle...

Par ailleurs, on observe une faiblesse des formations en matière de numérique qui est pourtant un axe central de développement de l'entreprise, mais pas en régions semble-t-il ! Pourtant, il faudrait multiplier les moyens par trois pour rivaliser avec la PQR. L'expert SECAFI indique qu'il est urgent d'établir un plan stratégique numérique pour les régions.

Les formations e-learning ne sont toujours pas planifiées. La direction attend le feu vert de la direction générale.

Au vu de ce plan restreint, les élus ont donné un avis négatif (voir ci-après).

La loi de mars 2014 a instauré le compte personnel de formation (CPF). Il remplace le DIF dont les droits acquis avant le 1^{er} janvier 2015 peuvent être transférés sur le CPF. Les heures sont utilisables jusqu'au 31 décembre 2020. Les heures acquises en 2015 seront créditées en mars 2016. Voir le service des ressources humaines pour connaître son solde d'heures.

France 3 Bretagne : la région contributrice

Un contrat d'objectifs et de moyens (COM) a été signé entre la région Bretagne et la présidente Delphine Ernotte Cunci à hauteur de 400 000 euros par an pendant 3 ans pour financer de nouveaux contenus. Cela s'ajoute aux 185 000 euros perçus annuellement pour financer des émissions en langue bretonne.

La direction assure que l'indépendance éditoriale est maintenue et qu'il s'agit bien de financements supplémentaires et non de substitutifs au financement FTV.

Ce budget permettra de financer :

- 5 documentaires par an en coproduction
- un magazine culturel mensuel (9 numéros) fabriqué avec des partenaires extérieurs. Il sera diffusé le mercredi soir en alternance avec Enquête de Région et le nouveau magazine économique
- une émission de débat hebdomadaire de 52 minutes fabriquée en interne (30 numéros). Cette émission pourrait remplacer la Voie est Libre
- des captations, de la fiction, de l'animation et un travail de préparation seront financés dans ce cadre à hauteur de 180 000 euros

La direction indique que des partenariats identiques pourraient avoir lieu avec les autres régions du pôle. A suivre...

Grilles de rentrée : une programmation de plomb

Les magazines du samedi seront déplacés au dimanche à 12h50 au moment du JT de France 2. Conséquence possible : la concurrence sera plus forte et donc une plus grande difficulté à exister. La case du samedi est désormais remplie par les « Carnets de Julie » avec suppression possible en cas de prise d'antenne exceptionnelle.

Les documentaires seront programmés le lundi après le Soir 3, de 23h30 à 0h30.

La direction évoque une perte d'audience le samedi et un public plus réceptif le lundi dans une grande soirée documentaire, avant d'ajouter que la consommation télévisuelle correspond à des rythmes sociaux...

Cette programmation présentée également en CCE a rendu les élus très sceptiques. La direction est coutumière de saborder les émissions par les audiences pour mieux les supprimer et faire ainsi des économies. Les élus ont exprimé leur désaccord à travers une résolution. (Voir ci-après).

Un magazine économique national fabriqué par les régions sera diffusé à partir de février le mercredi soir en alternance avec Enquête de Région. Des reportages fabriqués par les régions viendront étayer une thématique mise en lien par un présentateur. Les plateaux seront fabriqués en externe... alors que les équipes légères de France 3 sont en sous activité. L'émission sera montée à France 3 Marseille. Reste à savoir quelle sera la tonalité du magazine : tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes économiques ou vrai regard critique sur un système largement perfectible ?

Le Soir 3 ne fusionnera pas, enfin... pas tout de suite

Suite à la bronca des élus du CE et du CCE et à plusieurs pétitions de salariés à l'annonce de la fusion des Soirs 3 consécutive à la réforme territoriale, le directeur du réseau Yannick Letranchant a finalement décidé de différer sa décision selon les termes suivants : « il me semble que les conditions d'une évolution des éditions du Soir 3 en Régions (X13) ne sont pas pleinement réunies pour une mise à l'antenne en janvier dans un climat serein et concerté... J'ai donc décidé de maintenir la diffusion de ces éditions dans leur forme actuelle (24 antennes) ».

Reste la diffusion systématisée de sujets commun aux nouvelles grandes régions. La production de reportage s'en trouve divisée par deux. Le PDV s'achève que déjà une myriade de nouveaux ETP pourrait disparaître sur le réseau. A moins qu'ils ne viennent renflouer le vivier de la future chaîne info. Affaire à suivre...

Cette politique intervient alors que le discours de la présidente est clair : pas de remise en cause des antennes, pas de remise en cause des organisations sur le territoire, pas de remise en cause de la volumétrie de la production. [Outre la visibilité des programmes régionaux pointée par les élus, FO a demandé à la direction de l'info de se pencher dès que possible sur la problématique de l'info en région \(éditorial, organisation, emploi\). \(→ voir courrier joint\)](#)

Temps forts à l'antenne

Le 4 janvier : élection du nouveau président de région

Le 7 janvier : n° spécial JT Ile-de-France en hommage à Charlie Hebdo

Le samedi 9 janvier, en remplacement des Carnets de Julie : documentaire sur Charlie Hebdo réalisé par Ile-de-France

A noter aussi :

- La nuit de la Bretagne au Zénith de Caen : captation par Paris Première et post prod à Rennes
- Le perche Elite Tour à Rouen

Prochain CE le 29 janvier

Prochain CCE extraordinaire : 15 janvier 2016

(points à l'ordre du jour : information/consultation sur le lancement de la chaîne info, les grilles des programmes régionales et ultramarines, évolution de l'organisation, information sur le déploiement des véhicules légers de production et de transmission)

Si vous avez des questions concernant ces sujets, merci de nous en faire part.

Belle année à tous !



MOTION DES ELUS

Les élus dénoncent les commentaires du président du CE sur l'exercice du droit de grève, que les salariés ne sauraient, à l'en croire, exercer quand ils l'estiment opportun et efficace. Les élus rappellent que le droit de grève est inscrit dans le préambule de la Constitution de la République française, c'est donc un droit constitutionnel.

Ils dénoncent par ailleurs avec vigueur les commentaires de la direction du pôle sur l'action et le fonctionnement des organisations syndicales, sur leur implication dans la négociation du préavis de grève, à coup de sous-entendus perfides et calomnieux.

Adopté à l'unanimité
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.

Rennes, le 11 décembre 2015

FRANCE 3 POLE NORD OUEST

FRANCE 3 BRETAGNE

PROTOCOLE D'ACCORD DE LEVEE DE PREAVIS DE GREVE

La direction a invité les organisations syndicales CFDT, SUD, SNJ, CGT et FO le 2 décembre 2015, le 3 décembre et le 4 décembre 2015 dans le cadre du préavis de grève d'une durée de 24 h déposé le 27 novembre 2015 par ces organisations syndicales pour le 6 décembre 2015 à partir de 0h00 concernant l'ensemble du personnel de France 3 Bretagne.

Les organisations syndicales CFDT, SUD, CGT étaient présentes aux deux premières réunions de négociation, FO et le SNJ excusées.

Lors de la troisième réunion, les organisations syndicales CFDT, SUD, CGT, FO étaient présentes et le SNJ excusée.

A l'issue de la négociation, les parties signataires ont pris acte des éléments suivants concernant la demande figurant au préavis.

La direction rappelle la nécessité de respecter les budgets et les ETP notifiés annuellement pour France 3 Nord Ouest.

Point 1 – la planification des vidéos le weekend et en semaine

a- La direction avait décidé lors de la mise en place I-média de renforcer le week-end en planifiant un vidéo supplémentaire.

I-media 2 a été mis en œuvre le 22 septembre 2015. L'ensemble des dispositifs liés à I-média est stabilisé.

Le besoin de renfort identifié lors du déploiement d'I-média n'est plus nécessaire. La planification qui existait avant la mise en place d'I-média sera reprise à compter du 1er janvier 2016.

b- 4 vidéos par jour sont actuellement planifiés du lundi au vendredi. L'antenne de Bretagne assure la diffusion des émissions et des éditions des Pays de la Loire.

Lors de la bascule en MPEG4, l'antenne Pays de la Loire assurera sa propre diffusion. Par conséquent, la planification sera adaptée et passera de 4 à 3 vidéos pour assurer l'activité en Bretagne du lundi au vendredi. Les jours où sont fabriquées en plateau des émissions « antenne » (hors Bretagne Matin), la planification de 4 vidéos par jour sera effective.

La direction rappelle que la planification des personnels est de la responsabilité de l'employeur, qu'elle est réalisée notamment en fonction des ressources disponibles, des contraintes budgétaires et de l'activité de l'antenne et qu'elle est toujours susceptible d'évoluer dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Compte tenu des échanges intervenus entre la direction et les organisations syndicales présentes, la direction propose d'afficher un poste vacant de vidéo (par transfert de budget non permanent vers le budget permanent) et d'avoir un examen attentif des candidatures de collaborateurs non permanents « historiques »

Pour information, une première réunion de l'espace Métier a été organisée le 3 décembre 2015. Cette réunion entre les organisations syndicales et la direction a pour objectif d'échanger et de discuter sur les évolutions des métiers et des emplois de l'entreprise conformément à l'accord de mai 2013. Dans la liste des emplois prioritaires pour les ateliers métiers, le métier de vidéo sera notamment abordé.

Point 2 – Sur l'activité de l'antenne Bretagne

Le nombre d'équipes sur l'ensemble des emprises doit être adapté à l'offre éditoriale et aux ressources disponibles. La planification prévisionnelle annuelle de nos ressources doit donc tenir compte des potentiels disponibles et des budgets notifiés.

La direction doit donc définir une offre éditoriale globale cohérente sur l'ensemble des antennes (pour toutes les éditions) en déterminant notamment les périodes de basse activité et d'activité modulée. Les périodes de basse activité et d'activité modulée tiennent compte des périodes de vacances scolaires et de l'activité prévisible.

Dans les prévisions d'activité, présentées notamment au Comité d'établissement en juin 2015, l'activité Iroise est intégrée à l'édition régionale du 21 décembre au 1er janvier 2016 (semaines 52 et 53). Ce dispositif existe depuis plusieurs années dans l'ensemble des régions de France 3 Nord ouest et dans la plupart du réseau de France 3 notamment pendant les vacances scolaires de Noël et d'été.

Compte tenu des échanges intervenus entre la direction et les organisations syndicales présentes, la direction propose :

- de maintenir dans le cadre du calendrier de basse activité une édition spécifique d'Iroise du lundi 21 décembre au jeudi 24 décembre 2015 en s'appuyant sur la planification prévisionnelle connue à ce jour qui sera renforcée de ressources complémentaires nécessaires (pour atteindre les effectifs suivants : 3 équipes journalistes, 2 monteurs, 1 OPS, 1 assistante ou scripte et 1 Red Chef adjt, une partie de cette offre éditoriale pouvant être en langue bretonne sous-titrée). Pour rappel, aucun report de congés ou de jours de RTT ne sera accepté à la date du 31 décembre 2015.
- d'organiser une réunion en janvier 2016 avec les organisations syndicales pour mettre en place une réflexion collective et une méthode de travail pour améliorer les offres de l'antenne Bretagne en 2016 au regard des ressources disponibles, des différentes implantations et du cadre budgétaire.

La direction rappelle que tout doit être mis en œuvre pour que l'ensemble des droits à congés et autres jours (récupérations, RTT,...) soient pris sur l'année civile en cours. Aucun report ne pouvant être envisagé.

La signature du présent protocole d'accord vaut levée immédiate du préavis de grève déposé le 27 novembre 2015 par les organisations syndicales CFDT, SUD, SNJ, CGT et FO.

La signature du présent protocole par les cinq organisations syndicales CFDT, SUD, FO, SNJ et CGT emportera l'application par la direction du présent protocole.

Rennes, le 5 décembre 2015

Pour la Direction

Pour la CGT

Pour FO

Pour le SNJ

Pour SUD

Pour la CFDT

FO explique aux salariés de l'antenne de Bretagne sa levée du préavis de grève (courrier envoyé également à la direction de chaîne)

La direction de France 3 Bretagne a présenté un protocole d'accord de levée de préavis de grève (voir pièce jointe).

Point 1: planification des vidéos le week-end et en semaine

Les organisations syndicales avaient demandé le maintien du 4e poste de vidéo. Sur ce point, la direction resitue le contexte pré et post Imédia de cet emploi. Elle indique en outre qu'un 4e vidéo sera présent les jours où sont fabriquées en plateau des émissions "antenne" et que l'antenne des Pays de la Loire assurera sa propre diffusion lors de la bascule en MPEG 4. Des propositions acceptables pour Force Ouvrière. Par ailleurs, elle annonce la permanentisation d'un CDD historique, ce qui est une bonne chose.

Point 2 : activité de l'antenne de Bretagne et plus particulièrement de la locale Iroise

Pour FO, les revendications d'Iroise soulèvent plusieurs questions: la continuité de l'information pour les éditions locales, la mutualisation des éditions et donc des moyens et l'information de proximité.

Dans son protocole d'accord, la direction fait la moitié du chemin en proposant le rétablissement de la locale du 21 au 24 décembre avec un effectif correct. Mais peut mieux faire selon FO et surtout... pour toutes les locales du pôle.

La direction précise que "ce dispositif existe depuis plusieurs années dans l'ensemble des régions de France 3 Nord-Ouest et dans la plupart du réseau de France 3 notamment pendant les vacances scolaires de Noël et d'été".

FO dénonce cette situation depuis des années et se bat pour empêcher la régression de l'information de proximité partout dans le réseau. Hier, disparition des programmes; aujourd'hui, réduction progressive de l'information, première mission de France Télévisions faut-il le rappeler. Cela se traduit concrètement par la fermeture des locales, la mutualisation des JTR à certaines périodes, la mutualisation d'émissions régionales (LVEL, Enquêtes de Région, certaines rubriques de JT..) et bientôt la mutualisation des Soirs 3. Tout cela dans un fonctionnement à flux tendu pour les salariés...

Même si certaines mutualisations peuvent se justifier, la proximité se dégrade et avec elle le climat social et les audiences. Lorsqu'elles auront touché le fond, qu'en sera-t-il du réseau régional? Qu'en sera-t-il de notre outil de travail, de nos emplois?..

Dans ce contexte déclinant, on comprend que la fermeture des éditions locales pendant les vacances soit mal vécue par les équipes: sentiment de discrédit éditorial, sentiment d'être la variable d'ajustement d'une politique de rigueur budgétaire, perte de sens dans le travail, perte de motivation, absentéisme, exaspération des personnels qui s'exposent à des sanctions disciplinaires. Bref, un cercle vicieux inacceptable pour FO.

Dans le même temps, la présidente Ernotte affiche une politique volontariste avec de nouveaux projets, notamment en matière d'information avec une chaîne en continu qui devra mobiliser tous les salariés y compris ceux des locales du réseau France 3.

Dans cette perspective de dynamisation, l'entreprise se dote d'un nouvel outil: l'Espace Métier issu de l'accord collectif et auquel fait référence la direction dans son protocole d'accord. Si l'Espace Métier est un moyen de réfléchir aux métiers de demain, il est surtout un moyen de redonner du souffle aux organisations et aux salariés. Ce projet combinatoire "évolutions technologiques / évolution des métiers / évolution des organisations / responsabilisation individuelle" sera prochainement décliné dans certains établissements du réseau.

Avec l'aide de l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), les managers devront réfléchir à son application sur le terrain et en remonter les résultats pour être évalués par la direction générale et les organisations syndicales représentatives (FO/CGT/CFDT/SNJ). **FO demande que cette démarche soit étendue aux locales du réseau.**

En effet, pour FO, il n'est pas question de laisser les locales en déshérence avec ses salariés, et considère que la continuité de l'information est possible sur ce créneau. En témoigne, la situation dans les pôles Sud-Est et Sud-Ouest où les locales fonctionnent pendant les vacances, suite notamment dans ce dernier pôle à une mobilisation forte de ses salariés il y a 3 ans. Certes, elles ont été écourtées de 30 secondes et amputées d'une équipe mais elles fonctionnent. Comme quoi, les contraintes économiques ne sont pas forcément un obstacle à la volonté de faire fonctionner l'appareil de production. Voilà ce que demande FO pour le Nord-Ouest.

Oui, il faut réactiver les locales que les téléspectateurs contribuables plébiscitent selon une étude récente. Il faut réactiver les locales car l'Etat doit respecter le contrat d'objectifs et de moyens qu'il a signé avec l'entreprise. Il faut réactiver les locales pour renforcer l'info au coin de la rue et renforcer ainsi l'identité citoyenne et républicaine dont le pays a plus que jamais besoin. Il faut réactiver les locales pour sauver l'ADN des régions et servir demain la future chaîne d'info qui s'appuiera sur le maillage régional.

En conclusion, FO demande à la direction de France 3 Nord-Ouest:

- qu'un chantier soit ouvert sur la question des locales intégrant un plan de charge (moyens techniques et humains, organisations) pour permettre une continuité de diffusion sur l'année (vacances comprises), ainsi qu'une vraie réflexion éditoriale pour légitimer pleinement ces éditions au sein des BRI.
- un engagement pour que les locales soient incluses dans la déclinaison sur le terrain de l'Espace Métier à travers la réflexion qui sera conduite sur les évolutions technologiques, l'évolution des métiers, notamment les métiers d'assistante, de monteur, de JRI et de journaliste rédacteur.

Dans l'attente, Force Ouvrière lève son préavis de grève pour le 6 décembre concernant l'antenne de Bretagne, mais ne s'interdit pas de mobiliser les salariés sur ces questions et de lancer le cas échéant une nouvelle action.

Les représentants FO

Commission Emploi-formation du CE France 3 Nord-Ouest

Plan de formation 2016

D'un point de vue budgétaire, le budget prévisionnel 2016 propre au PNO consacré à la formation est encore en baisse de 10 %.

Un budget prévisionnel 2016 de formation du PNO qui est de **191.887** euros (213112 euros en 2015).

Compte tenu de l'organisation des financements de la formation destinée aux salariés du PNO, il est impossible pour la commission d'avoir une vision précise des formations qui bénéficieront réellement aux salariés du PNO.

Entre budget polaire, budget central et fonds mutualisés (AFDAS), il faudra attendre le bilan en fin d'exercice 2016 pour connaître avec précision le niveau réel de l'investissement dans la formation.

Pour contrebalancer l'annonce d'un budget polaire en baisse, la direction nous a annoncé que le plus important volume de formation concernant notre pôle n'était pas encore évalué. Sur le budget transverse (central FTV) ce sont les formations i-média qui concernent 570 personnes à former, essentiellement des techniciens, sur 4 des 6 antennes du pôle (Nantes, Orléans, Vanves, Rouen).

Sur l'identification des besoins de formation, on a toujours 3 familles : Les besoins transverses définies dans la stratégie de FTV (i-média, caméscopes, CC)

Les besoins collectifs PNO

Les besoins individuels issus des entretiens individuels dans le PNO.

Sur cette demande de formation individuelle, la commission n'a pas obtenu d'évaluation des demandes de Niveau 1 ou de Niveau 2 (élaboré avec le manager lors des entretiens individuels), ni leur taux de réalisation prévu.

Dans d'autres pôles (NE) le taux de réalisation des demandes de niveau 1 a été communiqué (NE 100%).

Pourtant, pour lier entretien et formation, il nous paraît souhaitable de pouvoir évaluer l'adéquation de cette partie de la formation.

La commission n'a aucune visibilité sur la répartition de la formation par salariés, par antenne, sur l'exercice budgétaire ou à long terme.

La nouvelle loi portant sur la formation professionnelle du 5 mars 2014 a fortement marqué le montage financier de la formation dans notre entreprise.

Maintenant que cette loi s'applique pleinement, on ne trouve toujours aucune formation réalisée dans le PNO grâce au CPF en accord avec l'entreprise. L'UFTV, notre principal organisme de formation n'offre pas encore de formations validantes et certifiantes comme l'exige le CPF.

Les seuls fonds mutualisés utilisés à ce jour dans le PNO concernent les « Périodes de professionnalisation » pour 30 050 euros.

Le faible recours à des fonds mutualisés et la prépondérance des fonds propres issus du budget central nous amènent une recentralisation des enjeux et décision en matière de formations.

Dans le souci de maîtrise budgétaire, on s'aperçoit que les formations sur site, le recours au FOR ou le e-Learning continuent de se développer.

Pour le E-Learning, la commission réitère la demande la planification de cette formation, surtout que ces formations en e-learning deviennent maintenant des préalables à des formations présentielle (droit à l'image). La non planification accrédite l'idée que le E-learning n'a pas le statut de « formation » ou que l'on considère que les salariés n'ont rien d'autre à faire de leur journée de travail.

Si 93 personnes bénéficieront en 2016 d'une formation en lien avec le WEB, la commission estime que l'objectif annoncé « de faire de FTV un vrai groupe numérique » mériterait un investissement beaucoup plus important et plus rapide dans ce secteur. La commission attire l'attention sur l'importance d'une mise en pratique rapide de ces acquisitions WEB dans leur activité professionnelle (planification)

A noter l'effort louable de former systématiquement les managers aux fondamentaux de l'encadrement. Une prise de conscience de besoin de formations des managers à l'encadrement en 2016 concerneront 11 salariés- cadre dont 9 nouveaux entrants.

Sans lien avec le paragraphe précédent, nous notons avec intérêt l'apparition d'une formation intitulée « Atelier d'écriture anti-cliché » avec seulement 2 inscrits, mais la prise de conscience est louable.

Proposition d'avis :

Montant en baisse, incertitude budgétaire, incapacité à vérifier l'égalité entre salariés devant le droit à la formation, mise en route poussive des formations au web sont les reproches qu'on peut faire à ce projet de formation pour 2016. Ce n'est pas la qualité des formations ni celle des services qui les mettent en œuvre, qui motive notre avis négatif mais le manque d'évaluation, d'anticipation et de financement des besoins au regard des fortes mutations de notre entreprise et de nos métiers.



Avis sur le plan de formation de France 3 Nord-Ouest pour 2016

Les élus du CE France 3 Nord-Ouest constatent que :

- le budget prévisionnel de la formation pour 2016 est en baisse de 10%
- il n'y a pas de visibilité sur le budget central
- les fonds mutualisés sont largement sous-utilisés, notamment à travers le Compte personnel de formation
- la direction n'est pas en mesure de fournir les indicateurs permettant d'évaluer l'adéquation entre les demandes formulées dans les entretiens annuels et la réalité du plan de formation
- la direction n'est pas en mesure de fournir le bilan complet de la campagne d'entretiens individuels pour 2015
- les formations en e-learning ne sont toujours pas planifiées
- l'investissement sur le numérique paraît dérisoire au regard des enjeux, il exclut de facto les personnels techniques et administratifs, soit les 2/3 des salariés de l'entreprise. Une orientation incompréhensible alors que le numérique est l'axe prioritaire affiché de l'entreprise. Par ailleurs, par endroits même les salariés formés n'ont pas toujours la possibilité de mettre en œuvre ce qu'ils ont appris.

En conséquence les élus donnent un avis négatif sur le projet de plan de formation pour 2016.

**Adopté à l'unanimité.
CGT, CFDT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Rennes, le 11 décembre 2015



Motion sur la mutualisation rédactionnelle en Normandie (Soir 3 et sujets JT)

Les élus dénoncent le choix fait par la direction de mutualiser le Soir 3 régional dans les nouvelles régions et de mutualiser un sujet dans chacune des éditions quotidiennes des antennes normandes.

Sous prétexte de s'adapter aux nouvelles entités administratives – c'est le cas de la Normandie pour notre Pôle – la direction par un effet d'aubaine réduit de fait le temps d'antenne attribué à l'information régionale, économisant par la même sur les moyens humains dédiés à l'actualité.

La politique du sujet mutualisé, c'est une équipe de moins par jour, soit au minimum 400 jours de travail de journaliste que la direction économise ainsi.

Sur le fond éditorial, la systématisation d'un sujet commun c'est une perte de proximité et un risque de récurrence de la communication institutionnelle au sein de nos éditions.

Ceci ajouté à la mutualisation une fois par mois de la Voix est libre, c'est une perte d'activité pour la Normandie, sans aucun nouveau projet en regard.

Les enjeux de la réforme territoriale méritent un projet plus ambitieux qu'une simple réduction de notre exposition éditoriale.

Adopté par à l'unanimité.

La CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.

A Rennes, le 11 décembre 2015

A l'attention de Monsieur Michel FIELD,
Directeur en charge de l'information de France Télévisions

Le 17 décembre 2015

Monsieur le directeur,

Vous arrivez à la tête de l'information de France Télévisions dans un contexte effervescent mais néanmoins passionnant. Plusieurs chantiers s'offrent à vous : infos 2015, la chaîne tout info, la refonte de l'offre éditoriale du réseau France 3 à l'aune d'une réforme territoriale consacrant désormais 13 grandes régions.

Sur ce dernier point, les interrogations des salariés sont grandes. Va-t-on assister à une redéfinition du réseau ? Quid de l'offre éditoriale des 24 bureaux régionaux d'information installés désormais dans des territoires devenus très vastes, au-delà des identités propres que chaque antenne a pu développer jusqu'à présent ?

Les salariés s'interrogent : ces antennes doivent-elles continuer sur leur lancée, renforcer leur mission de proximité ou seront-elles amenées à évoluer pour finalement fusionner ? Dans cette dernière hypothèse, sous quel format ? Sur quelle durée ? Comment et par qui pourraient-elles être incarnées ? Quelles rubriques pourrait-on imaginer pour quelles soient suffisamment concernantes pour le plus grand nombre ? Bref, quels contenus pour que chaque territoire y trouve son compte, pour respecter une certaine information de proximité chère aux téléspectateurs, suffisante en tout cas pour fédérer et préserver les audiences ?

Aujourd'hui, la direction de chaîne souhaite le maintien des 24 antennes. Son projet éditorial consiste à inclure des sujets transverses dans chaque édition d'information pour se rapprocher de la nouvelle réalité territoriale. Est-ce suffisant, est-ce vraiment à la hauteur des enjeux des nouvelles grandes régions ? Est-ce que cela ne va pas conduire à la fusion pure et simple des éditions actuelles ?

Il est aussi question de fusionner le soir 3. Outre le fait d'y voir un plan d'économies, la fusion des soirs 3 à l'échelle des grandes régions paraît aberrante tant ils représentent aujourd'hui une synthèse de l'information du jour. Elargir le soir 3 dans son format actuel (5 minutes) au périmètre grande région nuirait davantage à la proximité, ferait chuter les audiences et entraînerait son déclin. En témoigne les faibles audiences dans les ex-régions à 5 ou 6 départements opposées aux bonnes audiences dans les ex-petites régions de 2 ou 3 départements. Par ailleurs, ce créneau intéresse certaines catégories socio-professionnelles qui ne peuvent suivre le rendez-vous de 19h00. L'édulcorer le ferait disparaître et avec lui cette partie de notre audience.

Autre préoccupation : quelle place accorder aux locales du réseau qui subissent de plein fouet les politiques de mutualisation qui se traduisent notamment par une fermeture systématique pendant les vacances ? La rupture de la continuité de l'information est préjudiciable aux audiences. FO vous demande de réactiver les locales que les téléspectateurs contribuable plébiscitent selon une étude récente. Les réactiver, c'est respecter le contrat d'objectifs et de moyens que l'entreprise a signé avec l'Etat. L'info au coin de la rue, c'est l'identité citoyenne et républicaine dont le pays a plus que jamais besoin, un ADN dont la future chaîne d'info aura besoin.

Sur tous ces sujets, les salariés du réseau attendent des réponses claires. Ils sont conscients des contraintes économiques auxquelles doit faire face l'entreprise. Mais comme vous, ils ont la volonté de réussir, ils ont l'imagination nécessaire pour relever le nouveau défi territorial qui s'impose désormais, à condition qu'ils se l'approprient.

Les délégués syndicaux centraux Force Ouvrière